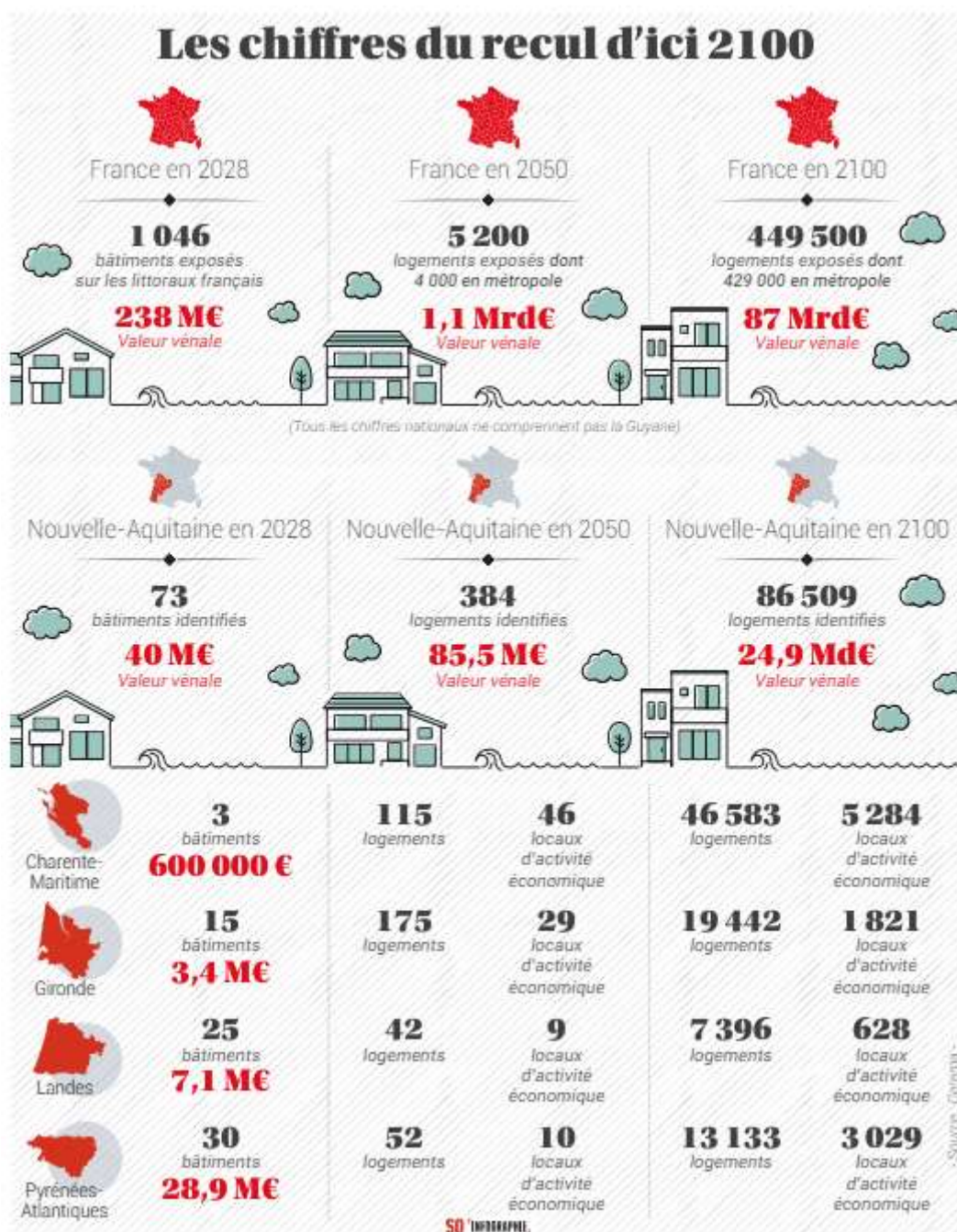


# Ces rapports qui alertent sur l'énormité des enjeux

Jean-Denis Renard



**Ce mois-ci, deux études sur les biens menacés par la mer aux horizons 2028, 2050 et 2100 ont été publiées. Même si les incertitudes restent nombreuses, l'urgence de la situation apparaît clairement**

Les chiffres ont de quoi rendre migraineux les propriétaires en bord de mer. Plus de 1 000 bâtiments exposés à la menace de la mer sur les littoraux français dès 2028, près de 7 000 logements et activités économiques à l'horizon 2050 et pas moins de... 500 000 à la fin du siècle, telles sont les estimations délivrées par le Cerema, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. L'établissement public les a couchées noir sur blanc dans deux études publiées le 5 avril et consacrées au recul du trait de côte à ces trois dates.

Les coûts sont en corrélation directe avec l'énormité des enjeux : plus de 1,2 milliard d'euros en 2050, environ 95 milliards pour les logements et les activités en 2100. Avec ses centaines de kilomètres de littoral sableux et rocheux, la Nouvelle-Aquitaine est en première ligne. Le nombre de bâtiments qui pourraient être engloutis par l'Atlantique est évalué à 73 dès 2028 mais il bondit en 2050 et décolle à la verticale en 2100 : près de 100 000 logements et activités économiques (voir l'infographie).

## **Des différences de méthode**

Organisme expert qui appuie les collectivités locales de Nouvelle-Aquitaine, le GIP (groupement d'intérêt public) Littoral a publié des données moins alarmantes en 2022. En 2050, 750 logements et activités économiques seraient menacés par l'érosion côtière de la Charente-Maritime, au nord, au Pays basque, au sud. Cette projection est établie sur une base bien précise : le maintien des ouvrages de protection contre la mer.

Nicolas Castay, le directeur du GIP Littoral, explique que les différences de méthode expliquent largement le grand écart entre les estimations des uns et des autres. À échéance 2100, le Cerema a ainsi retenu des hypothèses défavorables, avec une hausse importante du niveau marin et une disparition des ouvrages de protection. « Les données du Cerema s'appuient sur des photos aériennes. Les nôtres sont plus précises, grâce aux levés GPS opérés sur le terrain par l'Observatoire de la côte Nouvelle-Aquitaine », ajoute Nicolas Castay.

Publié le 20/04/2024 – Sud-Ouest – Jean-Denis Richard